



RAPPORT D'ACTIVITÉS **2016**

PROGRAMME D'ACTIVITÉS **2017**

98^{ème} ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS
19 mai 2017 — Genève



FÉDÉRATION
ROMANDE
DES ENTREPRISES
DE CHARPENTERIE
D'ÉBÉNISTERIE
ET DE MENUISERIE

Pour faciliter la lecture de ce fascicule,
le masculin est utilisé pour désigner les
deux genres.

IMPRESSUM

Éditeur

FRECEM
Fédération Romande des Entreprises de
Charpenterie, d'Ébénisterie et de Menuiserie
Le Mont-sur-Lausanne

Création et réalisation

Visuall Communication Sàrl

Impression

Glasson Imprimeurs Editeurs SA, Bulle

TABLE DES MATIÈRES

5	Bienvenue dans le canton de Genève!
6	Avant-propos
7	Rapport d'activités 2016
8	Formations professionnelles pour menuisiers, ébénistes et charpentiers
11	Concours pour apprentis
12	Prokalk Setrabois, solution de branche
13	Tarification SUVA
14	Convention collective de travail
15	Représentation et collaboration au niveau national
16	Etat des membres
17	Comptes
21	Programme d'activités 2017
22	Formations professionnelles pour menuisiers, ébénistes et charpentiers
23	Setrabois, solution de branche
24	IDB, l'Industriel du bois
25	Site internet www.frecem.ch
26	Remerciements
27	Annexes
28	Secrétariat FRECEM
29	Associations cantonales membres de la FRECEM
30	Membres des commissions et délégations au 18.05.2017
33	Glossaire des abréviations

BIENVENUE DANS LE CANTON DE GENÈVE!



Terre d'asile et de refuge pour les victimes de persécutions religieuses dès le XVI^e siècle, Genève n'a, depuis lors, cessé de se développer au contact de celles et ceux qui ont choisi de s'établir dans notre canton. Fuyant les bouleversements et les tensions politiques dans toute l'Europe, ces Genevois et Genevoises d'adoption ont également écrit l'histoire de Genève.

Aujourd'hui, grâce aux 30 organisations internationales dont l'office des Nations Unies (ONUG) et aux 400 organisations non-gouvernementales (ONG) qui y sont établies, Genève bénéficie d'une aura internationale indéniable qui attire toujours plus de monde. Par ailleurs, 176 Etats étrangers sont représentés et disposent soit d'une mission, soit d'une représentation permanente auprès de l'ONUG, de l'Organisation Mondiale du Commerce, de la Conférence du Désarmement ou autres organisations internationales. Sans oublier les associations humanitaires telles que la Croix Rouge Internationale.

Si la situation économique de Genève, au carrefour de l'Europe, a historiquement favorisé l'essor de la tradition bancaire, les atouts variés qui composent maintenant son attractivité économique dans le domaine de la chimie, de l'horlogerie, des sciences de la vie, de la pharmaceutique, des biotechnologies, des technologies médicales et des mécaniques de précision, pour en citer quelques-uns, lui ont permis de se hisser au plus haut rang de compétitivité mondiale. Signe de cette attractivité, 754 multinationales étrangères et 177 multinationales suisses ont déjà établi leur siège dans le Canton de Genève selon le dernier recensement fédéral. Attractivité qui ne profite pas seulement à Genève, mais bien à l'ensemble du bassin lémanique.

Trait d'union de toutes ces activités, l'Aéroport International de Genève est le symbole emblématique du développement économique de toute la région.

Aussi, le Groupement Genevois des Métiers du Bois aura le plaisir de vous y accueillir à l'occasion des assemblées annuelles du GRC, de la FRECEM et du Cedotec. Le GGMB, dernière association à avoir adhéré à la Fédération Romande des Entreprises de Charpenterie, d'Ébénisterie et de Menuiserie est fière et honorée de la recevoir l'année de son 100^{ème} anniversaire.

Bienvenue à Genève et, à l'ensemble des délégués et des invités, nous souhaitons d'ores et déjà une fructueuse assemblée et une agréable journée.

François Duret
Président GGMB



AVANT-PROPOS



La FRM va regarder vers son avenir sans oublier son passé et cela s'annonce des plus passionnant, certainement stressant... mais au combien motivant !

Tels étaient mes propos lors de mon dernier rapport annuel de la FRM.

Dans son ensemble la nouvelle identité FRECEM a été très bien accueillie et a donné un grand coup de jeune à notre vénérable fédération.

Elle nous a permis de nous montrer plus présents et plus actifs auprès de nos partenaires, au point que, parfois, notre présence dérange quelque peu. Cependant, nous avons tous été obligés de nous remettre en question et d'assumer notre nouvelle volonté de ne pas seulement suivre le mouvement tout en gardant en tête que les ressources FRECEM ne sont pas illimitées.

C'est dans cet esprit qu'il faut relever qu'une meilleure collaboration est en cours avec la SUVA Lausanne suite à nos interventions répétées pour demander plus de transparence et de pouvoir participer à la création des documents en lien avec nos métiers.

Si l'année 2016 a été le départ d'une nouvelle identité visuelle, elle a également marqué les dernières sessions d'exams de Maîtres et de Contremaîtres dans les métiers de menuisier et ébéniste.

En effet, la 21^{ème} session du BCME et la 9^{ème} session de la MME sont les dernières que le président, Eric Muller, et sa commission de la formation supérieure ont mené à bon port dans l'ancienne version et dans des conditions plus difficiles que d'habitude suite au départ de notre technicien menuisier.

Merci à Eric pour les nombreuses années passées à la tête de notre formation supérieure.

En décembre 2016, Stéphane Cina, dans sa fonction de nouveau Président de la formation supérieure, a organisé les états généraux de la FPS – Formation Professionnelle Supérieure – pour la menuiserie et l'ébénisterie.

Ceci devrait nous permettre de mettre en place une organisation plus adaptée au nouveau schéma commun au VSSM et à la FRECEM. Cette expérience nous sera également très utile dans le cadre de la refonte de la FPS pour les charpentiers qui ne devrait plus tarder à débuter.

Le remplacement d'Arcbois par la solution Prokalk est également un événement marquant de l'année 2016. Cette mise en place sera finalisée en 2017 avec la mise à disposition d'une solution complémentaire pour les charpentiers.

Encore un mot pour relever que la CCT-SOR a été prolongée jusqu'en 2018 et que les négociations sont en cours pour son renouvellement. C'est Pascal Schwab, Président FRECEM, qui mène la délégation patronale.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire mais cela ne ferait qu'enfoncer des portes ouvertes ou répéter ce que vous savez déjà, alors je m'arrête là et vous remercie d'avoir pris le temps de me lire.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier rapport d'activités de la FRECEM.

Daniel Bornoz
Directeur FRECEM



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

COMITÉ DIRECTEUR FRECEM

Selon les statuts, le comité directeur de la FRECEM fixe la politique générale de la Fédération et supervise l'activité du secrétariat.

La direction exécute les décisions des organes de la FRECEM, assure le bon fonctionnement, gère les finances, suit les affaires courantes et représente la FRECEM par délégation du comité directeur.

Dans l'exercice sous revue, le comité directeur et la direction se sont réunis à 6 reprises, soit les :

4 février 2016	à Tolochenaz	Vaud
23 mars 2016	à Sion	Valais
19 mai 2016	à Montézinon	Neuchâtel
23 juin 2016	à Vuadens	Fribourg
29 août 2016	à Genève	Genève
17 novembre 2016	à La Neuveville	Jura

Les principaux sujets traités furent :

- Comptes et bilan de l'exercice 2015
- Mise en place du système et collaboration avec Prokalk
- Préparation de l'assemblée des délégués 2016

- Subventions fédérales pour les examens professionnels supérieurs
- Réforme de la formation professionnelle supérieure pour menuisiers – ébénistes
- Réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle supérieure pour charpentier
- Bouclage comptable 2016
- Adoption du budget 2017
- Possibilité de collaboration avec le FFF
- Prises de position sur les sujets soumis à votation et touchant les activités FRECEM
- Nouvelle identité FRECEM
- Organisation des 100 ans de la FRECEM en 2017
- Sécurité au travail, exigences et collaboration avec la SUVA
- Collaboration et relation avec nos partenaires principaux (VSSM, HBCH, SEFRI, etc.)
- Position FRECEM dans le cadre des négociations pour le renouvellement de la CCT-SOR

FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR MENUISIERS, ÉBÉNISTES ET CHARPENTIER



FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES

Nos métiers comptent 5 possibilités de formations professionnelles initiales :

→ Aide-menuisier/ière AFP	Formation en 2 ans
→ Menuisier/ière CFC	Formation en 4 ans
→ Ébéniste CFC	Formation en 4 ans
→ Praticien/ne sur bois AFP	Formation en 2 ans
→ Charpentier/ière CFC	Formation en 4 ans

Aide-menuisier AFP

En 2016, la Suisse romande comptait 44 apprentis AFP en première année et 31 en deuxième année. Sur 40 apprentis arrivés au terme de leur formation, 35 ont obtenu leur attestation.

Menuisier CFC / Ébéniste CFC

Les examens de fin d'apprentissage 2016 ont réuni 276 candidats dans l'ensemble de la Suisse romande. 243 d'entre eux ont obtenu leur CFC, soit un taux de réussite de 88.05%.

Leur répartition par canton est la suivante :

Canton	Candidats	CFC
Fribourg	44	43
Genève	27	16
Jura / Jura bernois	24	22
Neuchâtel	25	23
Valais	66	59
Vaud	90	80
Total	276	243

Praticien sur bois AFP

En 2016, nous avons évalué 5 jeunes, en Suisse romande, en option Atelier/Construction (charpente). Tous ont obtenu leur sésame.

Pour la rentrée, nous comptons 3 nouveaux élèves de première année (2 vaudois et 1 genevois) et 4 élèves de deuxième année (1 vaudois, 2 fribourgeois et 1 bernois). Ils suivent tous les cours à l'Ecole de Morges pour la théorie et à l'Ecole de la Construction de Tolochenaz pour la pratique.

Charpentier CFC

La nouvelle ordonnance fédérale est entrée en vigueur au 1er janvier 2014 intégrant une 4ème année de formation pour tous les nouveaux apprentis charpentiers CFC.

Emmanuel Chassot a transmis des informations sur le dossier de formation aux formateurs d'apprentis, fin 2015-début 2016, dans les 6 cantons romands. Plus particulièrement sur la documentation pour les formateurs, le rapport de formation, ainsi que le dossier de formation pour l'apprenti.

En Suisse romande, 172 candidats se sont présentés. Sur les 172, 149 ont obtenu leur CFC, soit un taux de réussite de 86.6%.

Leur répartition par cantons est la suivante :

Canton	Candidats	CFC
Fribourg	60	53
Genève	5	5
Jura / Jura bernois	16	13
Neuchâtel	6	5
Valais	33	29
Vaud	52	44
Total	172	149



FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPÉRIEURES

La FRECEM organise, co-organise ou coordonne la formation professionnelle supérieure ainsi que les examens y relatifs pour les menuisiers, ébénistes et charpentiers de toute la Suisse romande, soit pour les qualifications professionnelles suivantes :

Chef d'équipe charpentier	diplôme FRECEM / HBCH
Spécialiste de fabrication	diplôme FRECEM / VSSM
Contremaître charpentier	avec brevet fédéral
Contremaître menuisier	avec brevet fédéral
Contremaître ébéniste	avec brevet fédéral
Chef de projet en menuiserie-ébénisterie	avec brevet fédéral
Chef de production en menuiserie-ébénisterie	avec brevet fédéral
Maître charpentier	avec diplôme fédéral
Technicien ES, post grade Gestion d'entreprise	diplôme HESB
Maître menuisier	avec diplôme fédéral
Maître ébéniste	avec diplôme fédéral

Toutes ces activités de perfectionnement de la FRECEM ou de ses associations cantonales sont des formations en cours d'emploi avec enseignement dispensé les vendredis, samedis et parfois le soir.

Bien que très exigeantes pour les candidats, ces formations sont, à notre grande satisfaction, bien fréquentées.

Menuisier / Ébéniste

En 2016 a été organisé le troisième examen de « Spécialiste de fabrication » en Suisse romande. Ce dernier s'est déroulé à l'Ecole de la Construction à Tolochenaz et à l'Ecole Professionnelle de Martigny. Les examens écrits de 3,5 heures ont eu lieu le 18 juin tandis que l'examen pratique de 6,5 heures les 30 juin et 1er juillet. Sur un total de 31 candidats, 14 ont obtenu leur diplôme, 17 échecs ont malheureusement dû être constatés.

Le premier examen « Exécution de mandats » en Suisse romande a été organisé. Il s'est déroulé à l'Ecole de la Construction à Tolochenaz, et à l'Ecole Professionnelle de

Martigny. La journée d'examens écrits a eu lieu le 14 janvier. Sur un total de 25 candidats, 22 ont obtenu leur diplôme et 3 ont échoué.

Examen 2016 pour le brevet de Chef de projet - Chef de production en menuiserie/ébénisterie

Le premier examen de Chef de projet » et de « Chef de production » a également eu lieu pour la première fois en Suisse romande. L'examen s'est déroulé à l'Ecole de la Construction de Tolochenaz.

Les deux jours d'examens écrits ont été organisés les 6 et 7 octobre. Sur un total de 20 candidats, 7 candidats ont choisi la voie de Chef de production et 6 ont obtenu leur diplôme. Les 13 candidats ayant choisi la voie de Chef de projet ont tous réussi.

La formation supérieure étant en plein changement, la CAQ - Commission d'Assurance Qualité - s'est réunie plusieurs fois pour finaliser les différents profils de qualifications, les directives et les règlements d'examens. Il a fallu également décortiquer le profil de qualification avec les centres d'enseignement afin de préparer les cours pour le dernier module « gestion de projet » ou « gestion de production » en fonction de l'orientation choisie.

Enfin, diverses équipes de rédacteurs de tâches d'examens se sont rencontrées, à plusieurs reprises, afin de rédiger les examens futurs :

SF	Spécialiste de fabrication (1 ^{ère} année du brevet fédéral)
EM	Exécution de mandat (examen de module) (2 ^{ème} année du brevet fédéral)
CPROJ-CPROD	Chef de projet ou chef de production avec brevet fédéral
CC	Créer/concevoir (Premier module de maîtrise)
CEB	Conduite d'entreprise de base (2 ^{ème} module de maîtrise)
CEA	Conduite d'entreprise avancée (3 ^{ème} module de maîtrise)
EPS	Examen professionnel supérieur (examen de maîtrise)

Examen 2016 pour le brevet de contremaître menuisier/ébéniste

La 21^{ème} session d'examens (session répétants) pour l'obtention du brevet de contremaître menuisier et ébéniste a eu lieu à l'Ecole Professionnelle de Bulle, du 20 juin au 6 juillet. Elle a enregistré la réussite de 5 contremaîtres menuisiers et 1 contremaître ébéniste. 1 échec a malheureusement dû être constaté.

Pendant 3 semaines, les candidats ont ainsi fourni la preuve qu'ils possédaient les qualités requises pour recevoir le titre de contremaître menuisier ou ébéniste avec brevet fédéral.

Examen 2016 pour l'obtention de la maîtrise fédérale dans les professions de menuisier et d'ébéniste

La 9^{ème} et dernière session pour l'obtention de la maîtrise menuisier et ébéniste s'est déroulée à l'EPASC à Martigny, du 17 octobre au 2 novembre. La commission des examens de maîtrise a pu décerner les diplômes à 19 maîtres menuisiers et 10 maîtres ébénistes. 5 échecs ont malheureusement été constatés.

Charpentier

Au niveau de la formation des chefs d'équipe et des contremaîtres charpentiers, la filière romande de formation en cours d'emploi mise sur pied en 2000, avec la collaboration de l'Ecole de la construction à Tolochenaz, rencontre toujours un très grand succès. Avec l'implémentation de la nouvelle ordonnance fédérale de Charpentière/Charpentier CFC, la formation supérieure va inévitablement subir une réforme.

Beaucoup de questions se posent quant aux besoins fondamentaux des entreprises. La volonté de former des cadres supérieurs « généralistes » est présente, tout comme cela l'a été pour la réforme du CFC.

A fin 2016, un total de 141 diplômes de chef d'équipe et 224 brevets de contremaître ont été délivrés en Suisse romande.

Examen 2016 pour le brevet de contremaître charpentier

La session d'examens 2016 pour l'obtention du brevet fédéral

de contremaître charpentier s'est déroulée à l'Ecole de la construction de Tolochenaz, du 17 au 21 octobre 2016. Elle a enregistré la réussite de 16 contremaîtres charpentiers sur les 22 inscrits. 6 échecs ont donc malheureusement dû être constatés. Durant les examens, les candidats ont ainsi fourni la preuve qu'ils possédaient les qualités requises pour recevoir le brevet fédéral de contremaître charpentier.

Examen 2016 de maîtrise charpentier

C'était la deuxième fois, en Suisse, que la formation de maîtrise charpentier a fusionné avec la formation ES en gestion d'entreprise. Les cours ont été répartis, selon les branches, entre l'Ecole de la Construction à Tolochenaz pour la voie duale et la Haute Ecole Bernoise de Bienne pour la voie académique. De nombreuses améliorations ont été apportées à la première session.

8 candidats romands se sont présentés aux examens de maîtrise fédérale de charpentier au Campus de Sursee. 6 ont obtenu leur sésame de maître charpentier décerné par la Confédération et le titre de technicien ES en spécialisation Construction en bois, avec postdiplôme ES en gestion d'entreprise, décerné par la Haute Ecole Bernoise. 1 candidat a obtenu le postdiplôme ES et 1 autre a échoué aux deux examens.

Cours de chef d'équipe charpentier

Pour répondre à la très forte demande des entreprises romandes et pour la première fois, 4 classes de chef d'équipe ont été ouvertes. 2 classes ont débuté en janvier 2016 et 2 classes en septembre 2016 pour un total de 96 étudiants. Il n'y a pas eu d'examen cette année.

CONCOURS POUR APPRENTIS



Championnat romand des métiers à Delémont 2016

Du 13 au 17 avril 2016 se sont déroulés les championnats romands des apprentis menuisiers, ébénistes et charpentiers dans le cadre du Salon interjurassien de la formation. Au terme de deux fois deux jours de compétition, MM. Benjamin Von Martini, Remy Forster et Valentin Gallay (charpentiers), ainsi que Jérémie Droz, Manuel Binz et Léo Sutterlin (menuisiers et ébénistes) se sont qualifiés pour l'étape suivante.

La remise des prix a eu lieu le dimanche matin. Les trois meilleurs apprentis de chaque catégorie ont été sélectionnés dans l'équipe suisse. Une série d'événements publics et d'entraînements commencent maintenant pour eux avant leur participation aux Championnats suisses en 2018.

Championnat suisse pour apprentis menuisiers/ébénistes

Le championnat suisse des menuisiers s'est déroulé dans le cadre du salon de la formation de la Suisse centrale (ZEBI) à Lucerne. A cette occasion, les 9 membres de l'équipe nationale des menuisiers se sont affrontés dans les catégories ébénisterie et menuiserie. Pendant 14 heures, la première tâche des concurrents a été de fabriquer un meuble à six côtés en bois de frêne. L'objet dispose d'un tiroir fermant à clé et de parois de séparation ajustables. Pour la deuxième tâche, un cadre triangulaire exigeant avec différents assemblages et des éléments incurvés, les menuisiers disposaient de 13h.

Après les 5 jours de championnat suisse, Sven Bürki et Fabio Holenstein sont sur le podium. Sven Bürki, 21 ans, (Menuiserie Fehlmann AG, Müllheim) de Thurgovie, en tant que meilleur ébéniste et le St-gallois de 20 ans, Fabio Holenstein (Menuiserie Egli AG, Niederstetten), en tant que meilleur menuisier.

Les deux gagnants représenteront la Suisse aux World Skills à Abou Dabi. Jérémie Droz (ETML) a également montré une très bonne prestation. Le Vaudois de 17 ans habitant à Blonay a terminé deuxième dans la catégorie ébéniste et troisième des menuisiers.

Qualification Championnats d'Europe des Charpentiers

Dans le cadre de Holz 2016, le championnat d'Europe des charpentiers a été un temps fort. Plus de 30 participants, venus de 10 nations différentes, se sont disputés sur place la médaille d'or. Ils ont été jugés sur l'assemblage d'une charpente complexe, travail pour lequel ils disposaient de 22 heures.

Nous félicitons Kevin Hofacker, allemand, qui a remporté la première place du concours ainsi que l'équipe d'Allemagne qui a, elle aussi, remporté le classement par nations.

L'équipe nationale suisse peut s'enorgueillir de la deuxième place individuelle grâce au candidat Florian Nock.

L'unique candidat romand, Nicolas Surmely, a, quant à lui, terminé septième au classement par candidat.



PROKALK



Prokalk est l'outil de calcul de prix le plus utilisé par les menuisiers. En Suisse alémanique, plus de 600 entreprises de menuiserie y sont actuellement abonnées. Les bases de calcul et la base de données complète pour menuisiers ont été établies par le VSSM (Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten) Sektion Aargau et sont depuis de nombreuses années continuellement entretenues et complétées.

Arcbois, basé sur le même principe, est l'outil de calcul de prix de la FRECEM (Fédération Romande des Entreprises de Charpenterie, d'Ébénisterie et de Menuiserie). En Suisse romande, cet outil est utilisé également dans les cours de formation et lors des examens. Cette base de données contient aussi des éléments de calcul pour les travaux de charpente.

Depuis peu, les deux fédérations se sont mises ensemble pour unifier ces deux programmes de calcul de prix. Cela a donné naissance à un programme de calcul commun à toute la Suisse, en deux langues, et destiné aux entreprises de menuiserie, charpenterie et mixtes. Triviso Bois est utilisé comme plateforme de base, comme déjà depuis quatre ans pour la version portable de Prokalk.

Triviso est un fournisseur de pointe de logiciels pour les entreprises du bois dans toute la Suisse (all/fr/it). Les utilisateurs de Triviso Holz/Triviso Bois peuvent l'intégrer dans la base de données Prokalk. Une interface vers d'autres programmes est également disponible.

La mise en application se fera, par étape, au cours des 2 prochaines années.



SETRABOIS, SOLUTION DE BRANCHE



Pour être en conformité avec la directive CFST (Commission fédérale pour la santé et la sécurité au travail), toutes les entreprises de menuiserie et charpente doivent mettre en place un système assurant la santé et la sécurité au travail. La solution de branche introduite par la FRECEM, en juin 2000, permet aux entreprises d'être en conformité avec la législation.

Actuellement, une collaboration très étroite avec SIKO pour le domaine de la menuiserie fonctionne parfaitement. Concernant la charpente, SETRABOIS bénéficie déjà de l'analyse de risques de Holzbau Vital. Des discussions sont en cours avec Holzbau Vital afin d'harmoniser le processus de collaboration future.

Le comité de gestion SETRABOIS se réunit, 2 fois par année, pour mettre sur pied des stratégies intelligentes afin de permettre à chaque entreprise de bénéficier de tous les éléments garantissant un travail sans danger.

Nous avons décidé de remettre à jour toute la base de données contenant les PERCO et, par déduction, toutes les entreprises affiliées à la solution de branche. Des cours PERCO et EDEX sont organisés dans chaque canton afin de permettre aux entreprises de se mettre à jour. Nous comptons, en 2016, 723 entreprises affiliées et 955 PERCO.

5 cours PERCO ont été mis sur pied en 2016, soit 75 personnes formées.

Une nouvelle stratégie de déploiement des informations est en cours d'élaboration. Les entreprises recevront, ponctuellement, par courrier, les actions mises en place par le groupe de gestion. En parallèle, le PERCO et l'entreprise recevront, par e-mail, les mêmes informations.

Les principaux sujets qui ont été abordés en 2016 sont: les 10 règles vitales, la mallette de 1er secours, le stand à la Holz à Bâle, le nouveau classeur SIBE-SIKO, la scie à onglet, etc...

TARIFICATION SUVA



Les représentants des différentes classes d'assurances de la SUVA sont traditionnellement invités à la fin de l'été pour prendre connaissance de la situation financière de leur classe (18 S pour la menuiserie et 41 B0 pour la charpente) et des modifications de tarification pour l'année suivante.

Cette année encore, fait très réjouissant, le nombre d'accidents ainsi que le coût par accident sont restés stables.

Il faut noter qu'une nouvelle base de calcul des primes et de répartition des classes est entrée en vigueur le 1er janvier 2016.

Toutefois, avec la prise en compte et surtout le coût très élevé des cas en relation avec l'amiante, les coûts imputés à notre branche sont importants.

La FRECEM et le VSSM suivent de près ce dossier ainsi que le GRC et Holzbau Schweiz pour le domaine de la charpente.

En relation avec ce thème, un projet de réassurance pour les cas d'accidents ou de maladies professionnelles à fort coûts a été mis en consultation en 2016 et pourrait entrer en vigueur en 2019. Cette réassurance permettrait de lisser les primes sur plusieurs années et ainsi éviter les grosses augmentations annuelles.

La FRECEM a demandé qu'une solidarité interbranche soit mise en place dans les cas d'amiante. En effet, nous avons plus le sentiment d'être les victimes que les responsables d'événements datant de plusieurs dizaine d'années. Pour cela, il faudrait modifier les lois et donc que la politique s'active sur ce dossier. On peut toujours espérer...

suva^{pro}

Le travail en sécurité

CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL



L'année 2016 a été marquée par les difficultés à trouver un accord entre les partenaires sociaux. En tout, sept séances de la commission restreinte de négociations ont eu lieu. Suite à l'interruption des négociations en septembre 2016, le dialogue entre les délégations patronale et syndicale a pu être rétabli en fin d'année afin d'assurer la sauvegarde des acquis sociaux de la CCT-SOR et de la CCRA. Lors de la séance du 6 décembre 2016, les partenaires sociaux ont convenu d'un accord prévoyant les points suivants :

- Prolongation de l'extension de la CCT SOR jusqu'au 31.12.2018
- Prolongation de l'extension de la CCRA également jusqu'au 31.12.2018
- Augmentation des salaires minimaux (entre 25 et 35 cts selon les classes)
- Augmentation de l'indemnisation de repas de 50 cts en 2017 et également de 50 cts en 2018
- Reprise des négociations avec objectif de finalisation en 2017

Suite à la publication par le Seco des directives concernant les contributions dans le cadre des conventions collectives de travail étendues (datant de novembre 2014), le comité CPP-SOR a effectué de nombreuses démarches visant à satisfaire les exigences du Seco et assurer la transparence de ses comptes (par exemple : nomination d'un organe de révision et création d'un nouveau plan comptable pour la réconciliation des comptes).

Les membres du comité CPP-SOR se sont réunis, à quatre reprises, durant l'année 2016 pour traiter des sujets en cours tels que l'exécution des mesures d'accompagnement, les contrôles d'entreprises et de chantiers réalisés par les CPPC, les demandes d'adhésion à la CCT-SOR, les interprétations du texte de la convention, la contribution au Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante ou encore le financement des concours romands et nationaux.

Deux séances communes de coordination entre des représentants du comité CPP-SOR et les CPPC se sont déroulées en 2016. Une journée d'échanges entre les CPPC, organisée par le secrétariat de la CPP-SOR, s'est également tenue en mars 2016 afin de mieux comprendre le fonctionnement des différentes commissions paritaires cantonales et de faciliter l'harmonisation de leurs pratiques.

Le système des cautions a permis de nombreux échanges entre la CPP-SOR, les CPPC, ZKVS et la FREPP durant l'année 2016. Malgré une augmentation de la charge administrative, les CPPC ont su s'approprier cette nouvelle tâche et contribuer à son amélioration dans le cadre des réunions CPP-SOR et CPPC.



COMMISSION PROFESSIONNELLE PARITAIRE
CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL
CONVENTION COLLECTIVE DE RETRAITE ANTICIPÉE

SECOND-OEUVRE ROMAND DE LA CONSTRUCTION

REPRÉSENTATION ET COLLABORATION AU NIVEAU NATIONAL



La FRECEM est une association professionnelle faîtière régionale et une entité juridique indépendante des autres associations de la branche comme des associations politico-économiques.

Parfois seule, parfois en accord, quelques fois en désaccord, mais le plus souvent en collaboration avec les associations professionnelles nationales ou simplement alémaniques, la FRECEM a comme mission de défendre les intérêts de ses membres au niveau national.

Nous sommes très conscients que, passé Outre-Sarine, l'existence des Romands et leurs contingences en tant que minorité linguistique est, volontairement ou non, vite oubliée.

C'est la raison pour laquelle, depuis plus de 20 ans, nous nous rendons assidûment à des séances de commissions, rencontres de délégués, assemblées générales et autres manifestations se déroulant à Zürich, Berne, St-Gall, Olten, Lucerne, Coire ou Lugano.

Pour faire encore mieux, à défaut de rencontrer des partenaires parlant la langue de Molière, tous les collaborateurs de la FRECEM parlent français, allemand et parfois même italien.

Nos relations et contacts sont naturellement intenses avec les deux associations faîtières alémaniques de nos branches, le VSSM pour les menuisiers et Holzbau Schweiz pour les charpentiers mais également avec les associations des autres métiers du bois réunies au sein de Lignum, économie suisse du bois.

Le directeur et le président de la FRECEM participent à un grand nombre de manifestations afin de faire connaître la FRECEM et rappeler son existence.

Nous représentons et défendons nos intérêts politico-économiques au sein de l'USAM, organisation faîtière des PME suisses et au sein de Constructionsuisse, organisation faîtière de la construction.

Nous avons également saisi l'opportunité de prendre part à la création de Constructionromande et ainsi de pouvoir participer aux décisions et à la vie politique en Suisse romande.

Nous en faisons de même et directement avec des instances fédérales telles que le SEFRI (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation), le SECO (Secrétariat d'Etat pour l'économie), l'OFEV (Office fédéral de l'environnement) et la SUVA (Caisse nationale d'assurance accidents). Ceci est capital pour la Romandie car ces instances oublient régulièrement que, même si nos partenaires ont « Suisse » dans leur dénomination, ils représentent uniquement la Suisse alémanique et le Tessin.

C'est bien entendu sur le plan régional, donc sur le plan romand, que la représentation et la collaboration de la FRECEM sont les plus denses. D'abord, avec ses sept associations cantonales membres, parfois avec leurs sections, en séance de comité ou de commission.

La FRECEM entretient également de nombreuses collaborations avec les membres du GEB (Groupement romand des enseignants des métiers du bois) ainsi qu'avec les centres et écoles professionnelles.

Sans oublier l'étroite collaboration FRECEM/CEDOTEC-Office romand de Lignum, pour tout ce qui est du domaine de la promotion du bois et conseils techniques dans le domaine de la construction en bois (normes SIA, normes AEAI, etc...). Le Cedotec et la FRECEM sont maintenant depuis 20 ans dans le même bâtiment, au Mont-sur-Lausanne. Cette réunion sous le même toit a entraîné de nombreuses synergies très profitables à la branche.

VSSM | Verband Schweizerischer
Schreinermeister
und Möbelfabrikanten

holzbauschweiz



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

ETAT DES MEMBRES



MEMBRES		2012	2013	2014	2015	2016	DÉLÉGUÉS 2017
	AFMEC	143	147	147	147	146	7
 Association genevoise des entrepreneurs de charpente, menuiserie, ébénisterie et parqueterie	ACM	151	147	147	158	153	8
	GGMB	64	64	64	64	65	3
 AJMCE ASSOCIATION JURASSIENNE DES MENUISIERS, CHARPENTIER, ÉBÉNISTES	AJMCE	73	75	75	76	74	4
	ANM	47	46	46	47	46	2
	AVEMEC	156	157	157	155	154	8
 fédération vaudoise	GRUPE BOIS	239	241	231	226	240	12
	TOTAL	873	877	867	873	878	44

COMPTES



BILAN CONSOLIDE FRECEM ET FONDS MEC AU 31 DECEMBRE						
ACTIF	2016			2015		
	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL
Caisse	3'547.50		3'547.50	481.05		481.05
CCP	156'152.27	854'557.43	1'010'709.70	53'951.10	877'368.70	931'319.80
Banque	11'200.50		11'200.50	11'228.25		11'228.25
Trésorerie	170'900.27	854'557.43	1'025'457.70	65'660.40	877'368.70	943'029.10
Débiteurs	26'782.85	87'585.85	114'368.70	88'451.65	45'103.10	133'554.75
Correction de valeur sur créances	-1'300.00	-4'000.00	-5'300.00	-3'000.00	-4'000.00	-7'000.00
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	25'482.85	83'585.85	109'068.70	85'451.65	41'103.10	126'554.75
c/c frais du personnel	3'000.00		3'000.00			
c/c Fonds FRECEM - FONDS MEC	401'398.55	-401'398.55	-	527'065.75	-527'065.75	-
Impôts anticipés à récupérer	105.15		105.15	105.45		105.45
Autres créances à court terme	404'503.70	-401'398.55	3'105.15	527'171.20	-527'065.75	105.45
Stock Editions		43.06	43.06		43.06	43.06
Stock Classeurs machines	5'127.32		5'127.32	8'257.37		8'257.37
Stock Classeurs formation ME		7'780.50	7'780.50		17'640.00	17'640.00
Stock Classeurs formation CH		7'715.00	7'715.00		8'281.25	8'281.25
Stock Sétraboïs			-			-
Stocks	5'127.32	15'538.56	20'665.88	8'257.37	25'964.31	34'221.68
Actifs transitoires	79'419.19	332'619.55	412'038.74	71'818.31	65'276.35	137'094.66
Actifs de régularisation	79'419.19	332'619.55	412'038.74	71'818.31	65'276.35	137'094.66
Parts sociales	1.00		1.00	1.00		1.00
Titres	150'149.95		150'149.95	150'149.95		150'149.95
Provision pour moins-value sur titres			-	-1'059.95		-1'059.95
Immobilisations financières	150'150.95	-	150'150.95	149'091.00	-	149'091.00
Installations informatiques	3'939.16		3'939.16	2'505.00		2'505.00
Mobilier et machine	6'623.00		6'623.00	13'246.00		13'246.00
Centrale téléphonique	3'142.00		3'142.00	4'873.00		4'873.00
Immobilisations corporelles	13'704.16	-	13'704.16	20'624.00	-	20'624.00
Logiciel Arbois	1.00		1.00	1.00		1.00
Immobilisations incorporelles	1.00	-	1.00	1.00	-	1.00
TOTAL DE L'ACTIF	849'289.44	884'902.84	1'734'192.28	928'074.93	482'646.71	1'410'721.64

COMPTES



BILAN CONSOLIDE FRECEM ET FONDS MEC AU 31 DECEMBRE						
PASSIF	2016			2015		
	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL
Créanciers	25'744.26	359'049.55	384'793.81	39'227.30	255'184.75	294'412.05
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	25'744.26	359'049.55	384'793.81	39'227.30	255'184.75	294'412.05
Créanciers sociaux et TVA	35'404.22	-	35'404.22	30'609.87	-	30'609.87
Autres dettes à court terme	35'404.22	-	35'404.22	30'609.87	-	30'609.87
Passifs transitoires	108'907.58	188'937.78	297'845.36	42'688.63	289'141.43	331'830.06
Taxes d'examen exécution de mandat		18'600.00	18'600.00		15'000.00	15'000.00
Réserve sur créances incertaines	1'238.62	5'408.85	6'647.47	1'177.12	4'638.35	5'815.47
Provision promotion des métiers		15'000.00	15'000.00		15'000.00	15'000.00
Provision régulation Subvention SEFRI			-			-
Passifs de régularisation	110'146.20	227'946.63	338'092.83	43'865.75	323'779.78	367'645.53
Fonds pour restructuration	4'500.00	-	4'500.00	20'000.00	-	20'000.00
Fonds pour actions diverses FRECEM	262'000.00	-	262'000.00	262'000.00	-	262'000.00
Fonds pour 100 ans de la FRECEM	120'000.00		120'000.00	90'000.00		90'000.00
Fonds pour Nouvelle identité de la FRECEM			-	50'000.00		50'000.00
Fonds de réserve courant		185'000.00	185'000.00		185'000.00	185'000.00
Fonds HG commerciale		53'800.00	53'800.00		53'800.00	53'800.00
Fonds de régulation Subvention SEFRI			-			-
Fonds de réserve	386'500.00	238'800.00	625'300.00	422'000.00	238'800.00	660'800.00
Capital au 1er janvier	392'372.01	-335'117.82	57'254.19	386'949.26	-376'691.85	10'257.41
Bénéfice / Perte (-) d'exercice	-100'877.25	394'224.48	293'347.23	5'422.75	41'574.03	46'996.78
Capital / Découvert (-) au 31 décembre	291'494.76	59'106.66	350'601.42	392'372.01	-335'117.82	57'254.19
TOTAL DU PASSIF	849'289.44	884'902.84	1'734'192.28	928'074.93	482'646.71	1'410'721.64

COMPTES



COMPTES DE RESULTAT ET BUDGET FRECEM									
		Comptes 2016		Budget 2016		Budget 2017		Comptes 2015	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3	Charges générales								
30	Charges du personnel	781'033.33		746'325.50		731'498.17		710'721.29	
31	Frais de locaux	51'720.87		53'500.00		53'500.00		52'305.15	
32	Cotisations aux associations faitières	96'466.00		88'000.00		102'000.00		81'175.90	
33	Frais d'administration	94'531.31		70'400.00		81'400.00		117'106.16	
34	Frais de séances et vacations	70'164.09		68'500.00		73'500.00		67'766.56	
35	Amortissements	9'908.00		15'210.00		9'304.00		16'329.58	
36	Assurances	2'968.00		3'100.00		3'100.00		3'113.55	
37	Impôts	4'544.75		4'000.00		4'000.00		1'976.20	
38	Charges extraordinaires	147'239.84		125'000.00		5'000.00		115'294.33	
39	Imputation interne des charges générales		866'795.77		832'998.64		840'623.21		831'935.73
4	Produits généraux								
40	Cotisations des entreprises membres		243'961.50		234'628.65		234'628.65		240'453.15
41	Produits divers		67'540.76		-		10'000.00		7'981.10
5	Industriel du Bois								
50	Chiffre d'affaire publicités		401'955.65		380'000.00		380'000.00		427'093.70
51	Chiffre d'affaire abonnement		87'315.84		86'210.00		86'140.00		90'026.58
53	Frais de réalisation	153'061.91		170'000.00		170'000.00		165'644.47	
54	Commissions d'agences	4'366.50		8'000.00		8'000.00		5'550.00	
55	Pertes sur débiteurs / produits divers		1'474.00		-1'000.00		-1'000.00		-400.00
59	Imputation interne de la quote-part	247'720.52		237'937.81		241'086.06		237'665.05	
6	Gestion fonds MEC								
60	Quote-part aux charges générales	440'942.51		501'291.70		468'145.25		478'138.89	
62	Contributions du fonds MEC		462'989.66		526'356.29		491'552.56		502'045.82
7	Prestations FRECEM								
70	Solution de branche Sétraboïs	67'487.27		85'401.74		85'507.48		66'733.63	
71	Aide à la calculation PROKALK	95'991.58		4'084.90		21'096.14		3'950.85	
72	Secrétariat CCP-SOR		35'236.04		23'652.00		17'016.67		29'758.28
90	Divers comptes de fonctionnement		0.01		-		-		-
	Total	2'268'146.48	2'167'269.23	2'180'751.65	2'082'845.58	2'057'137.10	2'058'961.09	2'123'471.61	2'128'894.36
	Excédent de produits /charges		100'877.25		97'906.07	1'823.99		5'422.75	
		2'268'146.48	2'268'146.48	2'180'751.65	2'180'751.65	2'058'961.09	2'058'961.09	2'128'894.36	2'128'894.36

COMPTES



COMPTES DE RESULTAT ET BUDGET FONDS PATRONAL MEC - FRECEM									
		Comptes 2016		Budget 2016		Budget 2017		Comptes 2015	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3	Charges et produits généraux								
30	Charges non spécifiques	103'681.73		163'917.35		155'570.18		125'435.47	
31	Contribution des entreprises		637'993.42		578'220.00		578'220.00		544'784.56
32	Autres produits		139.00		-		30'000.00		1'628.00
4	Formations Initiales ME + CH								
40	Charges générales	430.00		-		-		1'029.25	
41	Formation initiale AFP ME	1'695.81		4'315.33		-		3'062.64	
42	Formation initiale CFC ME	90'207.06		76'197.36		53'709.28		80'773.09	
43	Formation initiale AFP PsB	6'762.77		13'289.97		8'912.16		8'300.27	
44	Formation initiale CFC CH	83'425.53		148'400.25		66'979.39		141'765.07	
5	Éditions MEC								
50	Achats - acquisitions - variation de stock	135'224.76		58'500.00		33'500.00		163'881.52	
51	Ventes Éditions		106'325.55		50'250.00		30'250.00		87'236.50
53	Expédition		3'155.00		-		-		1'167.00
54	Gestion	1'536.99		7'154.36		1'956.08		6'125.28	
55	Pertes sur débiteurs	-		10'000.00		5'000.00			4'520.00
6	Promotion des métiers								
60	Concours pour apprentis ME	23'626.18		35'450.94		24'382.98		32'237.04	
61	Concours pour apprentis CH		2'818.26	23'428.89		18'382.98		7'259.42	
65	Choix du métier	3'428.68		21'561.19		25'382.98		14'802.45	
7	Perfectionnement professionnel								
770	Cours de perfectionnement ME -M2		5'312.30	11'555.71		3'797.11			-
771	Cours de perfectionnement ME - M1	-		-		-		37'068.82	
772	Examens Techniciens ES		13'630.00	3'000.00		9'999.00			6'464.40
773	Examens BCME	10'150.05		50'316.65		7'594.22			368.35
774	Examen MME		63'142.30		77'386.44	7'594.22			-
775	Cours perfectionnement CH		63'213.56		39'884.22		25'784.35	25'971.97	
776	Examens professionnels CH		25'685.10		15'460.86		20'167.32		31'404.24
777	Nouvelle formation supérieur	61'661.26		95'000.00		183'316.25		70'346.25	
778	Examens de spécialiste de fabrication ME		19'016.21		19'693.40		4'592.80		70'375.50
779	Exécution de mandat ME		6'732.37		-	4'100.60			20'003.40
780	Examen professionnel ME-CPROJ-CPROD		19'940.99	1'000.00		4'431.30		5'080.40	
781	Examen créer & concevoir	4'802.68		2'000.00		28'431.30		668.00	
782	Examen d'entreprise / Base & Avancé	2'802.00		3'000.00		28'431.30		2'570.98	
783	Examen professionnel supérieurs ME	27'529.08		-		38'431.30		-	
785	Cours de perfectionnement ME / CPROJ - CPROD	15'915.00		-			22'880.00	-	
	Total	572'879.58	967'104.06	728'088.00	780'894.92	709'902.63	711'894.47	726'377.92	767'951.95
	Excédent de produits	394'224.48		52'806.92		1'991.84		41'574.03	
		967'104.06	967'104.06	780'894.92	780'894.92	711'894.47	711'894.47	767'951.95	767'951.95

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2017

FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR MENUISIERS, ÉBÉNISTES ET CHARPENTIER



FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES

Menuisier CFC / Ébéniste CFC

En 2017, plusieurs événements sont déjà prévus. Tout d'abord, l'élaboration d'un examen 0 suivant le nouveau plan de formation a été réalisé. Les chefs experts ont été formés sur les nouveaux documents. Certains documents devront encore être retravaillés en vue de l'unification nationale de la formation.

Praticien sur bois AFP

Comme la formation a débuté en 2012 et que l'ordonnance doit être révisée tous les 5 ans, il était l'heure de se poser les questions sur une éventuelle réforme de la formation des praticiens sur bois AFP.

La commission nationale a finalement décidé de ne pas réformer la formation.

3 élèves ont débuté la formation en classe de première année. 4 jeunes suivent le processus de deuxième année. Tous suivent une formation option Atelier-Construction (charpentier).

Aucune promotion n'est entreprise pour ce type de formation par la FRECEM/GRC, ce qui explique le faible nombre d'élèves. En deuxième année de formation, nous y trouvons notamment des jeunes en décrochage scolaire ne réussissant pas la formation CFC mais qui sont motivés à faire ce métier.

Charpentier CFC

La dernière session d'examens officiels selon le règlement d'apprentissage est en cours. Pour 2017 et 2018, seuls les répétants pourront prétendre passer les examens finaux sous l'ancien régime.

L'implémentation de la nouvelle ordonnance entrée en vigueur le 1.1.2014 suit son cours. Plusieurs commissions nationales sont en train d'élaborer les documents en vue des futures procédures de qualification 2018. Des séances d'information seront mises sur pied dans les différents cantons romands afin d'expliquer le déroulement futur des examens.

FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPÉRIEURES

Menuisier / Ébéniste

En janvier 2017 ont eu lieu les examens de module « Exécution de mandat ». Il s'agit du deuxième examen de module qui conduit au brevet fédéral.

En juin 2017, la quatrième session de la nouvelle formation supérieure passera ses examens de module en vue d'obtenir le titre d'association de « Spécialiste de fabrication ».

Du 28 septembre au 6 octobre 2017 se dérouleront les examens professionnels pour l'obtention du brevet fédéral de Chef de projet en menuiserie/ébénisterie ou Chef de production en menuiserie/ébénisterie en fonction de l'orientation choisie par les candidats.

Enfin, du 16 au 28 octobre 2017, le dernier examen de Maîtrise avec l'ancienne formule sera proposé aux répétants.

Charpentier

Chefs d'équipe

En collaboration avec l'Ecole de la construction de Tolochenaz, nous avons permis l'ouverture de 4 classes de chefs d'équipe. Actuellement, 63 élèves suivent le cursus. Les 2 premiers groupes ont débuté les cours en janvier 2016 et la deuxième volée a commencé, quant à elle, en septembre 2016.

En juin 2017 auront lieu les examens du groupe A. Le groupe B passera les examens en janvier 2018.

Maîtrise et Postdiplôme ES en gestion d'entreprise

Suite au succès rencontré avec les cours pilote organisés conjointement avec la Haute Ecole de Bienne, la FRECEM a décidé de démarrer une classe en mars pour la maîtrise et Postdiplôme ES en gestion d'entreprise. Les examens se dérouleront en novembre 2018.

Ce succès est en grande partie dû au projet pilote qui consiste à suivre les cours de maîtrise à Tolochenaz et, en parallèle, les



FORMATIONS PROFESSIONNELLES
POUR MENUISIERS, ÉBÉNISTES
ET CHARPENTIERES

cours de technicien postdiplôme ES en gestion d'entreprise à Bienne.

Ils ont l'avantage de suivre un cycle de cours qui leur permettra de passer les 2 examens pour l'obtention de ces 2 diplômes en même temps.

En procédant de la sorte, le potentiel de candidats romands est doublé, ce qui rend possible cette formation et ainsi d'assurer la relève en matière de futurs chefs d'entreprises pour la Suisse romande.

SETRABOIS, SOLUTION DE BRANCHE



Les cours ont commencé en 2000 avec l'intégration de la solution de branche SETRABOIS. Toutes les personnes ayant fait un cours de base sont tenues d'inscrire les dispositions ou solutions dans leurs entreprises et de suivre un cours de perfectionnement (EDEX) tous les 5 ans.

En 2017, nous ferons une campagne de communication sur les dangers liés à l'installation de fenêtres, aux poussières de bois et à l'optimisation des voies d'accès sur les chantiers.

Une nouvelle charte graphique a été créée pour SETRABOIS pour une communication efficace. Un nouveau classeur ainsi que de nouvelles brochures ont été élaborés avec cette nouvelle identité visuelle.

Des cours de formation pour les personnes de contact en entreprise (PERCO) en matière de santé et sécurité, ainsi que des cours d'échanges d'expériences (EDEX) seront pilotés par la FRECEM et organisés par les associations cantonales.

Le radon, l'abaissement de l'âge à 15 ans pour les travaux dangereux ainsi que d'autres sujets seront également traités.



IDB L'INDUSTRIEL DU BOIS



L'année 2016 a permis aux lecteurs de l'IDB INDUSTRIEL DU BOIS de découvrir la nouvelle identité visuelle de la revue. Celle-ci a été dévoilée lors de l'assemblée des délégués du 20 mai 2016 et marque l'aboutissement d'un important travail réalisé entre la rédaction de la revue, l'agence Moser Design et l'imprimerie Glasson Print. En complément, une charte graphique et des documents internes à but informatif ont été créés. Depuis, huit éditions reprenant la nouvelle mise en page ont été publiées.

Durant l'année 2016, l'IDB a également contribué à la communication du changement de nom et de visuel de la FRECEM par plusieurs publications.

D'un point de vue financier, l'IDB a continué de dégager des bénéfices en 2016 et a pu dépasser les impératifs budgétaires fixés, permettant ainsi d'assurer financièrement la publication de chaque édition. Suite au changement de papier et de format de la revue, une baisse des coûts de production a pu être établie (prix du papier), ceci malgré une légère augmentation des coûts d'expédition (grammage).

Le coût par page a baissé et le nombre de pages publiées sur l'année est resté stable. On constate également une nette augmentation du nombre de textes rédactionnels face aux textes à but commercial, améliorant ainsi la qualité du contenu.

De nombreuses démarches entreprises ont été poursuivies, dont la rationalisation des pages « Avis officiels » et « Bonnes adresses », l'analyse statistique de la revue, la recherche active de nouveaux abonnés ainsi que la collaboration avec d'autres revues du secteur de la construction. L'année 2016 a également permis de remettre à jour l'ensemble de la papeterie de la revue (lettres administratives, offres, factures, données média, agenda des publications, documents de présentation), d'entreprendre la prospection de nouveaux groupes d'annonceurs et de mettre en place de nouvelles rubriques.

Suite à la mise en ligne du nouveau site Internet de la FRECEM, une intensification des liens entre le site et la revue a été entreprise : publication d'une page nommée « lire » présentant le contenu de chaque édition sur le site et possibilité de publication des petites annonces et offres d'emploi sous l'onglet créé à cet effet.

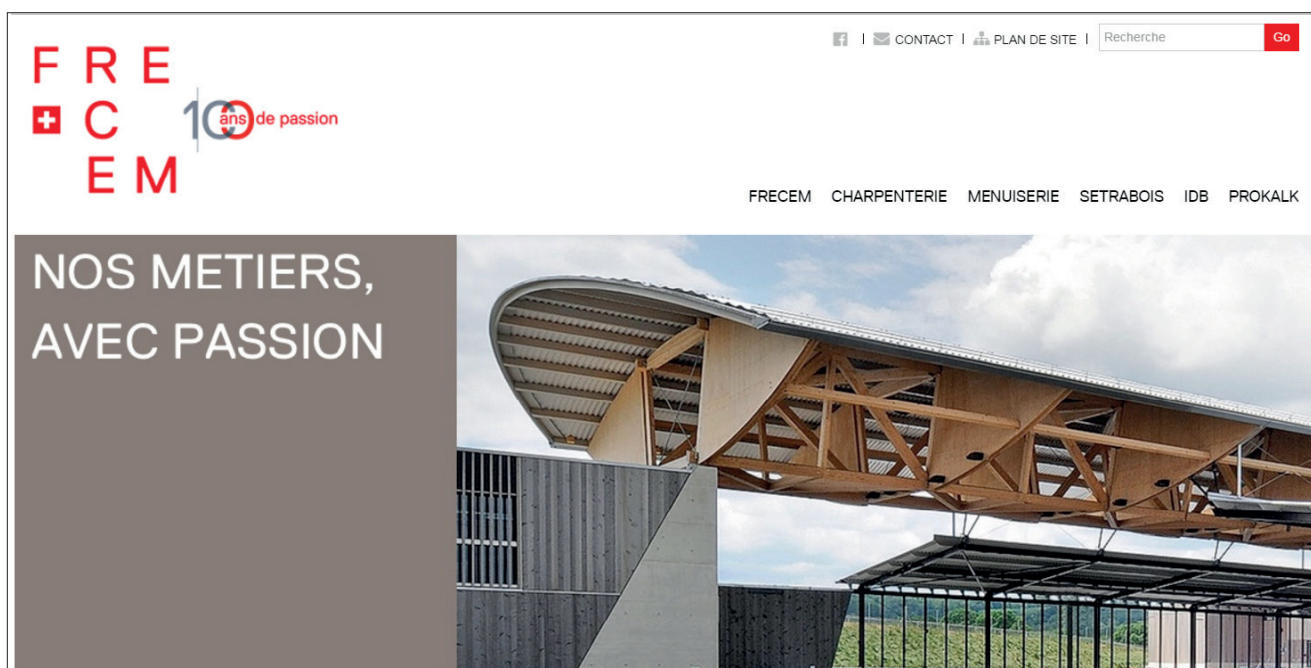
Pour marquer les 100 ans de la FRECEM, la publication d'une édition spéciale a été décidée et permettra de présenter les archives de la revue. Elle sera réalisée dans le courant de l'année 2017.



SITE INTERNET WWW.FRECEM.CH



Suite au changement d'identité, le site internet de la FRECEM a subi une refonte technologique avec modification et simplification de la structure de l'information, de même qu'un design épuré. En effet, le site de la FRECEM a migré vers le système CMS Typo 3, un système des plus utilisés en Europe, lui donnant une toute nouvelle image ainsi que de nombreuses fonctionnalités utiles et modernes.



Il est bien entendu qu'aux côtés des activités mentionnées précédemment, la FRECEM continuera d'accomplir et assumer ses autres et multiples tâches telles que :

- Préparation des épreuves des examens CFC
- Edition des classeurs pour la formation des apprentis
- Développement des formations professionnelles initiales et supérieures
- Participation à la Commission professionnelle paritaire du second-œuvre et tenue de son secrétariat
- Missions d'information et de représentation
- Etc...

REMERCIEMENTS



Pour perdurer, se développer, s'adapter et se moderniser, nos métiers nécessitent un effort soutenu dans le domaine de la formation et du perfectionnement. Par leurs contributions, les membres FRECEM financent largement ce domaine dont les charges annuelles atteignent le million de francs.

Un premier merci s'adresse à vous tous, membres qui êtes conscients de l'importance de la solidarité corporative et en particulier de l'importance de la formation et du perfectionnement professionnels.

Un double merci s'adresse à ceux d'entre vous qui, en plus de leur contribution, forment dans leur entreprise la relève en mains-d'œuvre et en cadres de demain.

Un triple merci va à ceux qui, en plus de payer leur contribution associative, en plus de leur fonction de formateur dans leur entreprise, s'engagent encore activement dans les commissions cantonales, romandes ou nationales de formation ou de perfectionnement.

Bien entendu, nos remerciements s'adressent à chacun d'entre vous qui œuvrez dans nos différents comités, commissions ou délégations, ainsi qu'à nos fournisseurs, sponsors ou clients publicitaires de notre revue l'Industriel du Bois, sans oublier les écoles professionnelles et leurs enseignants.

Vous tous êtes conscients de la nécessité de s'investir au profit de votre fédération qui, à son tour, est très consciente du temps, de l'argent, du savoir-faire et de la compétence dont ainsi elle bénéficie. Sans votre appui à tous, sous quelque forme que ce soit, votre FRECEM ne serait qu'un « machin » ayant de la peine à justifier son existence.

Le respect que nous témoignent nos partenaires extérieurs démontre que ce n'est de loin pas le cas et nous vous en sommes fortement et cordialement reconnaissants.

MERCI

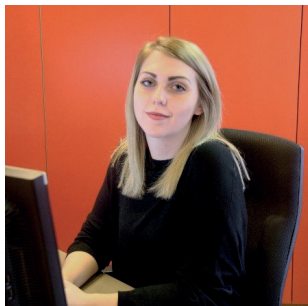
ANNEXES

SECRÉTARIAT FRECEM



Directeur

Daniel BORNOZ
021 657 04 19
bornoz@frecem.ch



Assistante de direction

Nikolina HRGOTA
021 652 15 53
hrgota@frecem.ch



Directeur technique et formation

Emmanuel CHASSOT
021 657 04 16
chassot@frecem.ch



Assistante technique et formation

Christine PIATTI
021 657 04 18
piatti@frecem.ch



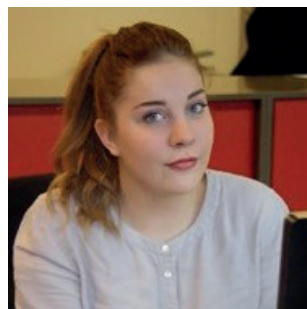
Comptable

Patricia DE SIEBENTHAL
021 657 04 15
desiebenthal@frecem.ch



Rédactrice en chef IDB

Nathalie BOCHERENS
021 657 04 17
bocherens@frecem.ch



Apprentie employée de commerce

Jennifer DRIEU
021 652 15 53
drieu@frecem.ch



FRECEM – IDB

En Budron H6
CP 193
1052 Le Mont-sur-Lausanne
T : 021 652 15 53
E : info@frecem.ch
www.frecem.ch

Associations cantonales membres de la FRECEM

→ AFMEC Rue de l'Hôpital 15 Case postale 1552 1701 Fribourg T : 026 350 33 00 secretaire@afmec.ch www.afmec.ch	Président sortant : Jean-Marc Volery Président entrant : Pascal Sallin Secrétaire : Laurent Derivaz
→ ACM Rue de la Rôtisserie 8 1204 Genève T : 022 817 13 10 info@acm-bois.ch www.acm-bois.ch	Président : Marc Biedermann Secrétaire : Peter Rupf
→ GGMB 98, rue St-Jean Case postale 5278 1211 Genève 11 T : 058 715 32 11 bois@fer-ge.ch www.bois-geneve.ch	Président : François Duret Secrétaire : Alain Meylan
→ AJMCE Rue de Tramelan 11 Case postale 242 2710 Tavannes T: 032 481 25 48 bruegger@etudebk.ch www.ajmce.ch	Président : Martin Gigon Secrétaire : Claude Brügger
→ ANM La Chotte, Malvilliers 2043 Boudevilliers T: 032 857 14 68 info@anm.ch www.anm.ch	Président : Jacques Besancet Secrétaire : Sylvie Douillet
→ AVEMEC Rue de la Dixence 20 1950 Sion T: 027 327 51 11 info@bureauesmetiers.ch www.bureauesmetiers.ch	Président sortant : Joël Gaillard Président entrant : Maxime Métraiiller Secrétaire : Lucien Christe
→ GROUPE BOIS p.a. FVE Route Ignace Paderewski 2 Case postale 1131 Tolochenaz T: 021 632 10 00 marc.morandi@fve.ch www.fve.ch	Président : Michel Ducommun Secrétaire : Marc Morandi

Comité directeur FRECEM

Président	SCHWAB Pascal	Prêles / JU-BE
Vice-Président	BESANCET Jacques	Corcelles / NE
Membres	GIGON Martin METRAILLER Maxime DUCOMMUN Michel DURET François BIEDERMANN Marc SALLIN Pascal	Delémont / JU Haute-Nendaz / VS Froideville / VD Conches / GE Chêne-Bougeries / GE Villaz-St-Pierre / FR
Membres avec voix consultative	BRUEGGER Claude CHRISTE Lucien DOUILLET Sylvie DISERENS Jean-François (GRC) MORANDI Marc MEYLAN Alain RUPF Peter DERIVAZ Laurent BORNOZ Daniel	Tavannes / JU Sion / VS Colombier / NE Dompiere / VD Tolochenaz / VD Genève / GE Genève / GE Fribourg / FR Directeur FRECEM

Comité du groupement romand des entreprises de charpente (GRC)

Président	DISERENS Jean-François	Dompiere / VD
Vice-Président	MORET Eric	Cornaux / NE
Membres	BIEDERMANN Emile GENEVE Louis BUCHARD Alain ROH Jean-René GOLAY Denys SCHALLER Hugues MARTIN Christian PASCHE Etienne JEANNERAT Francis FREIBURGHHAUS Daniel	Chêne-Bougeries / GE Aïre-Le Lignon / GE Martigny / VS Aven / VS Morges / VD Gingins / VD Vesin / FR Epagny / FR Glovelier / JU Eschert / JU
Coordination	BORNOZ Daniel CHASSOT Emmanuel	Directeur FRECEM FRECEM

Membres d'honneur FRECEM

ANSERMET Jean-François	Versoir / GE
BAUMANN Gilbert	Cudrefin / VD
BIANCHETTI Maurice	Versoir / GE
BIEDERMANN Emile	Chêne-Bougeries / GE
CHANSON André	Meinier / GE
GAY Gérard	Choëx / VS
JOLISSAINT Claude	Porrentruy / JU
MARET Raymond	Grimisuat / VS
NICOLIER Yves	Oleyres / VD
PAPILLOUD Noël	Conthey / VS
REPOND Bernard	Charmey / FR
RITZ Martial	Neuchâtel / NE
SALLIN Robert	Villaz-St-Pierre / FR
SEPPEY Albert	Héremence / VS
VIAL Jacques	Le Mouret / FR
WALZER David	La Chaux-de-Fonds / NE

MEMBRES DES COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS AU 18.05.2017

Réviseurs aux comptes

Membres	GEISSBÜHLER Rolf MUSTER Lucas FROGER Marc MOULIN Rodolphe PASCHE Etienne JEMMELY René	Roches/ JU Peseux / NE Cossonay-Ville / VD Vollèges / VS Epagny / FR Perly / GE
Organe de contrôle	BFB Fidam Révision	Lausanne

Commission de gestion

Président	SCHWAB Pascal	Prêles / JU-BE
Membres	DUCOMMUN Michel RUPF Peter VOLERY Jean-Marc BORNOZ Daniel	Froideville / VD Genève / GE Aumont / FR Directeur FRECEM

Commission des auteurs aux examens CFC de charpentier

Responsable	ROH Jean-René	Aven / VS
Membres	LANTHMANN Alexandre RISSE Christian MARIDOR André UMMEL Cyril COMET-CODINA Eric JEANNERAT Francis	Pringy / FR Arnex-sur-Orbe / VD Vilars / NE La Chaux-de-Fonds / NE Genève / GE Glovelier / JU-BE
Coordination	CHASSOT Emmanuel	FRECEM

Commission romande pour les praticiens sur bois AFP

Responsable	MARIDOR André	GRC / NE
Membres	CLEMENT Jean-Hervé MELCHIOR Sandro PLUMETTAZ Georges VETTER Peter PICHAT Didier UMMEL Cyril STUDER Gaspard CODOUREY Simon ROH Jean-René	GRC / VD GRC / VD GRC / FR GRC / VS GRC / GE GRC / JU Industrie bois suisse Industrie bois suisse Président commission chefs expert FRECEM
Coordination	CHASSOT Emmanuel	FRECEM

Commission pour le perfectionnement de charpentier

Président commission	ROTTET Alexandre -Alain	Essertines s/Yverdon / VD
Président examens	JEANNIN Gérald	La Brévine / NE
Membres	FUSAY Jérémie DIZERENS Pierre-Alain LOETSCHER Christian Vacant Vacant	Liddes / VS Chapelle s/Moudon / VD Estavayer-le-Lac / FR GE JU
Coordination	CHASSOT Emmanuel	FRECEM

Délégués romands aux commissions d'examens fédéraux professionnels pour charpentiers

Commission centrale des examens	BAERTSCHI Nils CHASSOT Emmanuel	Yverdon-les-Bains / VD FRECEM
Brevet de contremaître	CLEMENT Jean-Hervé MOREROD Joël CHASSOT Emmanuel	St-Oyens / VD Les Diablerets / VD FRECEM
Examen de maîtrise	BAERTSCHI Nils VETTER Peter CHASSOT Emmanuel	Yverdon-les-Bains / VD Troistorrents / VS FRECEM

Commission des chefs experts pour les examens CFC de menuisier

Membres	KRAENBÜHL Alain OPPLIGER José PRALONG Régis RUEGGER Michel SALVI Olivier DI GISI Giovanni ZWAHLEN Jean-Claude	Bulle / FR Malleray / JU Chermignon / VS Le Landeron / NE Baulmes / VD Grand-Lancy / GE Colombier / NE
Coordination	CHASSOT Emmanuel	FRECEM

Commission des chefs experts pour les examens CFC d'ébéniste

Membres	CINA François CUONY Olivier HUWYLER Roger RUEGGER Michel OPPLIGER José SAVARY Claude	Montana / VS Genève / GE Bex / VD Le Landeron / NE Saignelégier / JU Bulle / FR
Coordination	CHASSOT Emmanuel	FRECEM

Commission des examens de maîtrise menuisier-ébéniste – CEM

Président	CINA Stéphane	Montana / VS
Membres	HUMAIR Raymond KALTENRIEDER Bernard METRAILLER Pierre-Emile MINNIG Jean-Luc SARTORELLI Luigi SCHNEEBERGER Denis	Chaux-de-Fonds / NE Avenches / VD Réchy / VS Bulle / FR Lausanne / VD Petit-Lancy / GE
Membres adjoints	BIEDERMANN Marc MARTENET Jeames ROTH Daniel	Chêne-Bougeries / GE Massongey / VS Baulmes / VD
Coordination	CHASSOT Emmanuel BORNOZ Daniel	FRECEM Directeur FRECEM

Commission Assurance Qualité menuisier/ébéniste

Président	CINA Stéphane	Montana / VS
Membres	BALLIFARD Jean-Marie SCHNEEBERGER Denis MINNIG Jean-Luc SARTORELLI Luigi	Prilly / VD Petit-Lancy / GE Bulle / FR Lausanne / VD

Commission des centres de perfectionnement menuisier/ébéniste

	LEHMANN Marc SARTORELLI Luigi DOHNER Martin VALLELIAN Jean-Yves SEGALA Roberto SEPPEY Grégoire GAUYE Nicolas STOUDMANN Eric RELLSTAB Christoph	CPFC / Genève CAQ / FRECEM EPAC Bulle / Fribourg ECT / Tolochenaz CEJEF / Delémont EPASC / Martigny EPASC / Martigny Ecublens HESB / Bienne
Coordination	CHASSOT Emmanuel BORNOZ Daniel	FRECEM Directeur FRECEM

Groupe de gestion SETRABOIS

	DERIVAZ Laurent BRUGGER Claude MOKRANI Samir CHRISTE Lucien DOUILLET Sylvie JAQUIER Armand PIRES MACHADO Francisco MORANDI Marc MENHYART Tibor MICHEL Christine RUPF Peter TRIPOD Remi TISSIERES Bernard	FRECEM / FR FRECEM / JU UNIA / NE FRECEM / VS FRECEM / NE SIB / FR UNIA / VD FRECEM / VD SYNA / central SIKO / Zurich FRECEM / GE FRECEM / GE SYNA / VS
Invités	GRANOLI Laurent VUILLEME Fabien BERGONZOLI Philippe BYLAND Damien BAERISWYL Claude	Formateur PERCO Formateur PERCO Formateur PERCO Formateur PERCO SUVA / Lausanne
Coordination	CHASSOT Emmanuel	FRECEM

Comité de la commission professionnelle paritaire romande du second-œuvre – (CPP-SOR)

Président	SCHWAB Pascal	FRECEM / JU
Vice-président	MENYHART Tibor	SYNA central
Membres	AYMON Serge BUACHE André CLEMENT Daniel DOBLER Loïc DUCOMMUN Stéphane EGGER Yannick ERNY Bernard FERRARI Aldo GRANGES Gilles JAQUIER Armand LAMBELET Thierry Vacant	UNIA / VS FREPP / FVE / VD FREPP / FR SYNA / JU FRECEM / NE UNIA central SO / GE UNIA central FREPP / VS UNIA / FR SYNA / VD UNIA / VD
Secrétaire	BORNOZ Daniel	Directeur FRECEM
Voix consultative	DELASOIE Marcel	FREPP

ASSEMBLÉE DES ASSOCIATIONS PATRONALES SIGNATAIRES DE LA CCT-SOR

Porte-parole	SCHWAB Pascal	FRECEM	FELLEY Yvonne	AVELESS / VS
Secrétaire	DELASOIE Marcel	FREPP	GRANGES Gilles	AVMPP / VS
			MASSY Amalia	AVMPP / VS
Membres	BORNOZ Daniel	FRECEM	GUALINO Pierre	GRTV / VS
	BUACHE André	FREPP	PFAMMATTER Armand	VSSM Sektion Oberwallis VS
	JOTTERAND Lionel	GRPS	DEMIERRE Jean-Marc	FVE / VD
	VOLERY Jean-Marc	AFMEC / FR	ZÜND Georges	FVE / VD
	CLEMENT Daniel	AFMPP / FR	DUCOMMUN Michel	Groupe bois / VD
	SASSI Walter	GFC / FR	MAIRE Francis	GVEPR / VD
	DERIVAZ Laurent	AFMEC - AFMPP - GFC / FR	MORANDI Marc	GRPS - Groupe bois - GVEPR / VD
	POFFET Erwin	DFZSV / FR	MONNARD Baptiste	GVEPP / VD
	SCHUWEY Jean-Claude	DFZSV / FR	DEMENGA Patrick	GVEIV / VD
	LÖTSCHER Thomas	DFZSV / FR	MARTIN Dominique	GVEPP - GVEIV / VD
	BIEDERMANN Marc	ACM / GE	DAENZER Marc	GVEC / VD
	BONVIN Marc	CGCC / GE	GRANDJEAN René	GVEC / VD
	CAILLET Philippe	GGE / GE	RAMELLA Michel	GVETSR / VD
	RUPF Peter	ACM - CGCC - GGE / GE	MEDANA Silvio	GVEAE / VD
	BERCHTEN Olivier	GPG / GE	JACQUIN Serge	GVETSR - GVEAE / VD
	DURET François	GGMB / GE		
	ERNY Bernard	AMV / GE		
	GROS Michel	AGERI / GE		
	ROSSI Serge	UGM / GE		
	LUTHY Stéphane	AGDI / GE		
	VACCA Victor	ASTF / GE		
	MEYLAN Alain	GPG - GGMB - AMV AGERI - UGM - AGDI - ASTF / GE		
	BOSSET Pierre	CGE / GE		
	PIRAT Alain	CGE / GE		
	GIGON Martin	AJMCE / JU		
	BRÜGGER Claude	AJMCE / JU		
	RONDEZ Christophe	Association des entreprises de carrelage de l'Arc jurassien		
	BEDAT Vincent	Association des entreprises de carrelage de l'Arc jurassien		
	DUCOMMUN Stéphane	ANM / NE		
	DOUILLET Sylvie	ANM - ANTV / NE		
	DI MARCO Flavio	ANEPP / NE		
	GEISER Laetitia	ANEPP / NE		
	PAYOT Daniel	ANTV / NE		
	TERBALDI Tommy	ACNMMS / NE		
	GAVILLET Charles	ACNMMS / NE		
	GAILLARD Joël	AVEMEC / VS		
	MABILLARD Daniel	AVELESS / VS		
	CHRISTE Lucien	AVEMEC / VS		

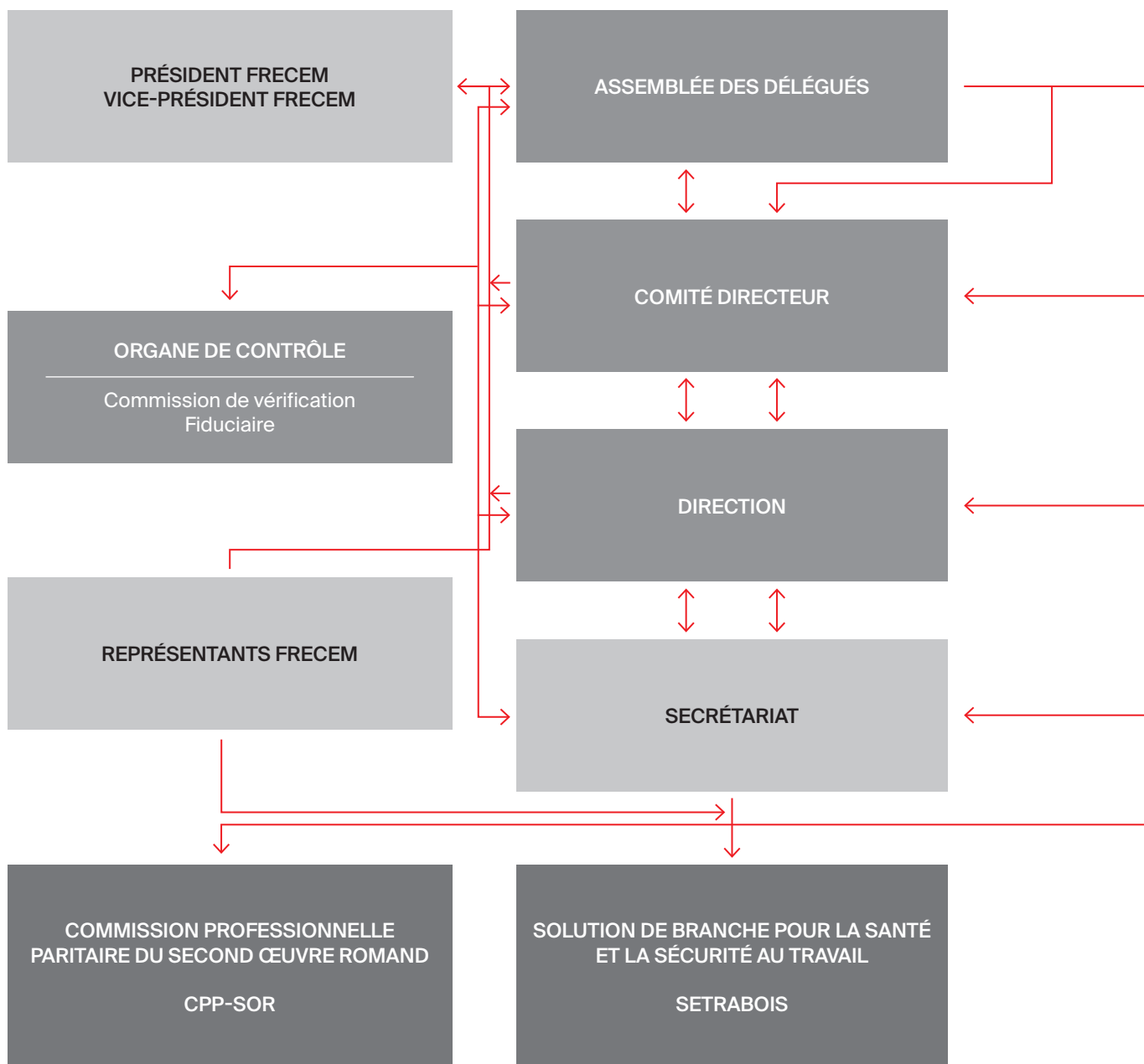
Le secrétariat des associations patronales signataires de la CCT-SOR est assuré par la FREPP.

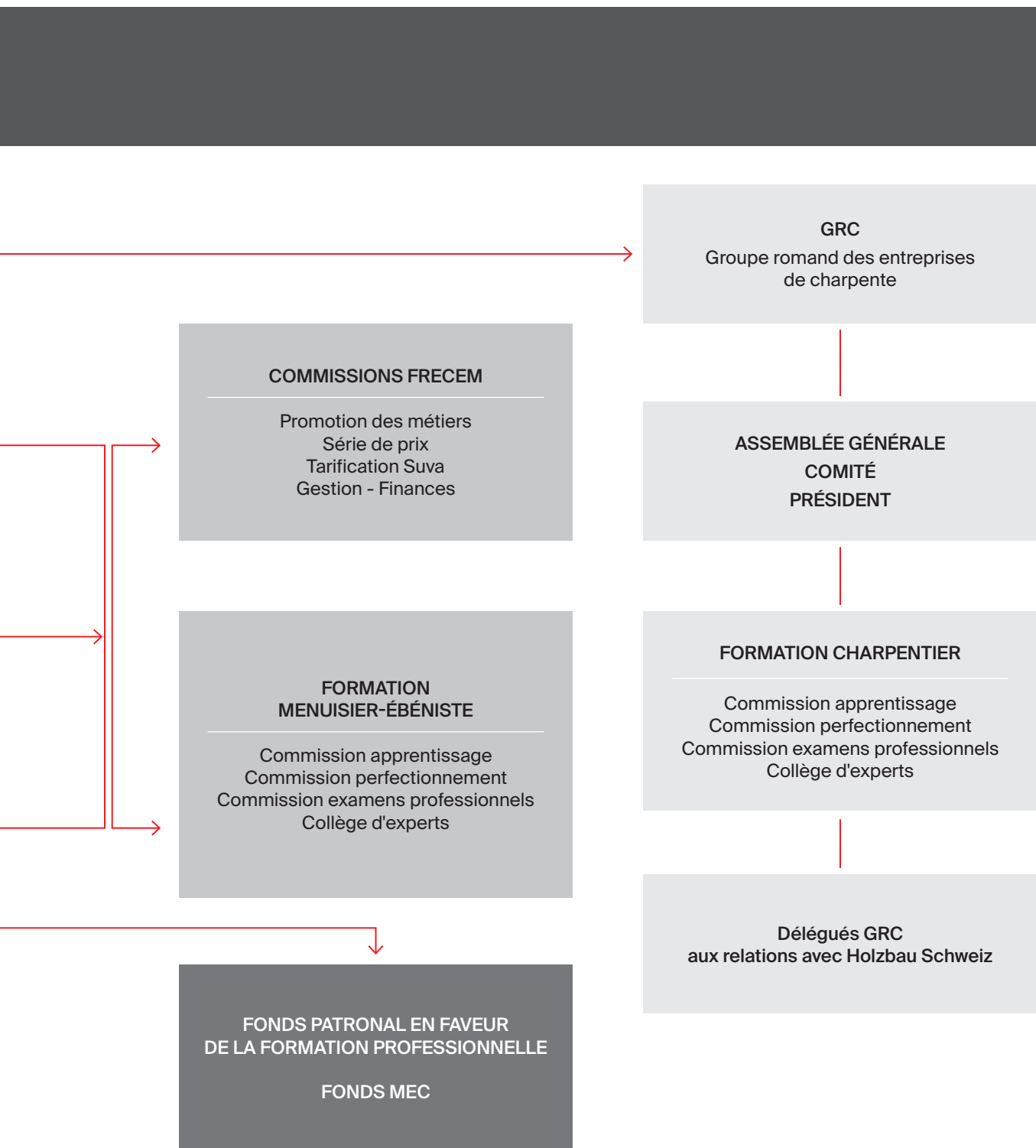
GLOSSAIRE

DES ABRÉVIATIONS

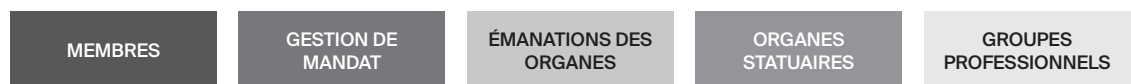
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie	LFPr/OFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle (Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle)
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle	LIGNUM	Economie suisse du bois
BCME	Brevet de contremaître menuisier - ébéniste	MCH	Maître charpentier
CMCH	Brevet de contremaître charpentier	ME	Menuisiers et ébénistes
CAQ	Commission d'assurance qualité	MEC	Menuisiers - ébénistes - charpentiers
CC	Module créer-concevoir	MME	Maîtrise de menuisier - ébéniste
CCRA-SOR	Convention collective de retraite anticipée	OFEV	Office fédéral de l'environnement (BAFU en allemand)
CCT-SOR	Convention collective de travail du second-œuvre romand	PERCO	Personne de contact pour la sécurité en entreprise
CEA	Module conduite d'entreprise avancé	PME	Petites et moyennes entreprises
CEB	Module conduite de base	RESOR	Caisse de retraite anticipée du second-œuvre romand
CECH	Chef d'équipe charpentier	SECO	Secrétariat d'état à l'économie
CEDOTEC	Centre dendrotechnique, Office romand de Lignum	SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
CEM	Commission de l'examen fédéral supérieur de menuisier-ébéniste (maîtrise)	SETRABOIS	Solution de branche FRM en matière de santé et de sécurité au travail
CFC	Certificat fédéral de capacité professionnelle	SF	Spécialiste de fabrication
CFPC	Centre de formation professionnelle de la construction à Genève	SOR	Second-œuvre romand
CFST	Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail	SYNA	Syndicat interprofessionnel
CH	Charpentiers	Technicien ES	Titre des formations techniques en école supérieure
CMCH	Contremaître charpentier	TFP	Travaux professionnels fondamentaux
CPROJ	Chef de projet	TPI	Travaux pratiques individuels en entreprise
CPROD	Chef de production	USAM	Union suisse des Arts et métiers
CPP-SOR	Commission professionnelle paritaire romande des métiers du second-œuvre	VSSM	Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten
EDEX	Cours échange d'expérience pour personne de contact de sécurité en entreprise		
EM	Module exécution de mandat		
FREPP	Fédération romande des maîtres plâtriers peintres		
GEB	Groupement des enseignants du bois de Suisse romande		
GRC	Groupe romand des entreprises de charpente		
HBCH	Holzbau Schweiz (association alémanique des charpentiers)		
HESB	Haute école spécialisée bernoise Architecture, bois et génie civil		
IFFP	Institut fédéral de hautes études ou formation professionnelle		

**ASSOCIATIONS CANTONALES D'ENTREPRISE DE MENUISERIE,
ÉBÉNISTERIE, CHARPENTE, FABRIQUES DE MEUBLES ET PARQUETEURS
FR - GE - JU - NE - VS - VD**





Légende



En Budron H6
Case postale 193
1052 Le Mont-s/Lausanne

T 021 652 15 53
F 021 652 15 65

E info@frecem.ch
W www.frecem.ch